



L'IMPACT ÉCONOMIQUE IMMÉDIAT DE LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19 À MAYOTTE

UNE BAISSÉ D'ACTIVITÉ DE 18 %

Depuis le déclenchement de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'Insee propose toutes les deux semaines un point de conjoncture au niveau national, dans lequel une estimation de la baisse d'activité est produite. Le point de conjoncture national qui est diffusé ce jour fournit une nouvelle estimation de la baisse d'activité, mais aussi pour la première fois une analyse des disparités régionales ou départementales en la matière. Le présent communiqué présente et détaille les résultats obtenus sur Mayotte en matière d'évaluation de l'impact économique immédiat de la crise sanitaire.

Cette première mesure des effets directs de la période de confinement sur le produit intérieur brut fait état de l'ampleur du choc économique de cette crise sanitaire. Elle n'est toutefois qu'une première étape dans l'évaluation globale de la crise, puisque la reprise dépendra largement des ajustements des agents économiques et des contraintes extérieures, et par suite du temps qu'il faudra pour que les secteurs retrouvent le même taux d'activité qu'avant la crise sanitaire. Ce processus sera vraisemblablement progressif et différent selon les secteurs d'activité, il sera plus ou moins rapide à Mayotte qu'en métropole. Il fera l'objet d'une ou plusieurs évaluations ultérieures, en collaboration avec d'autres acteurs du champ de l'analyse économique.

L'activité économique mahoraise aurait diminué de 18 % à la suite des mesures de confinement prises pour lutter contre la pandémie mondiale du Covid-19. Bien que cette baisse soit deux fois moins forte qu'au niveau national, Mayotte n'a pas été épargnée. En effet, le secteur marchand a été touché dans la même ampleur qu'en métropole. C'est le poids important du secteur non marchand à Mayotte qui a permis d'amortir l'impact sur le PIB.

UNE BAISSÉ DE 18 % DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE À MAYOTTE

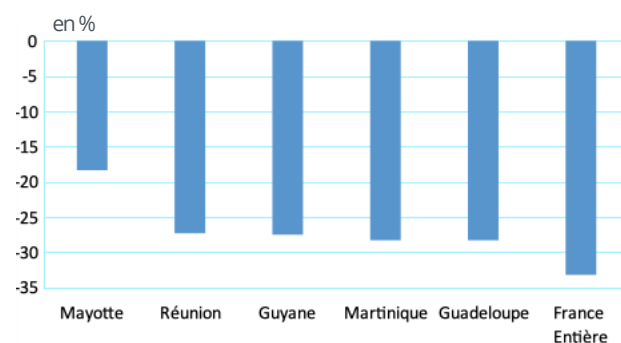
Ces mesures prises pour endiguer la crise sanitaire ont des conséquences lourdes sur l'activité économique : de nombreuses entreprises doivent réduire ou cesser leur activité. Dans ce contexte, nous évaluons à 18 % la perte d'activité immédiate à Mayotte liée à cette crise sanitaire.

Cette chute est brutale, mais néanmoins deux fois moins forte qu'au niveau national (33 %) et largement inférieure à ce qu'elle n'est dans les autres DOM (environ 28 % à La Réunion, aux Antilles et en Guyane).

Cette baisse d'activité plus faible pour Mayotte s'explique pour l'essentiel par une structure sectorielle de l'économie très différente de celle de la métropole et même des autres DOM. Peu touchés par la crise, les services non marchands pèsent plus lourd (deux fois plus) dans le PIB Mahorais.

A contrario, des secteurs très impactés par la crise comme l'industrie et l'hébergement-restauration sont très peu présents sur l'île. Sur le secteur marchand, l'impact estimé de cette crise sanitaire est équivalent au niveau constaté en métropole (- 35 % à Mayotte contre - 39% pour le reste de la France).

Baisse de l'activité dans les DOM



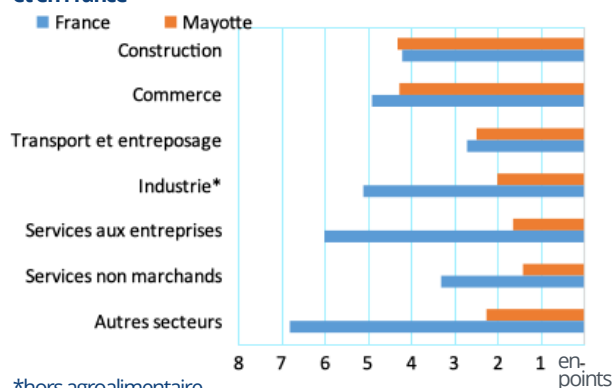
Source : Insee, comptes nationaux et régionaux ; calculs Insee.

UN SECTEUR MARCHAND TRÈS AFFECTÉ, MAIS DES EFFETS CONTRASTÉS SELON LES ACTIVITÉS

La grande majorité des entreprises du secteur marchand est concernée par le fort ralentissement voire l'arrêt de la production. Les branches marchandes seraient ainsi touchées d'une ampleur comparable aux autres régions françaises, avec une perte d'activité de 35 %. Les conséquences du confinement sont néanmoins très variables selon les branches d'activité : certaines branches sont très fortement ralenties (construction, commerce, hôtellerie-restauration, transport, etc.), tandis que d'autres le sont beaucoup moins (télécommunications, activités financières, industries agroalimentaires, etc.).

Affecté par l'arrêt quasi-complet des chantiers, le secteur de la construction mahorais aurait une activité réduite de 90 % et contribuerait pour un quart à la baisse d'activité totale de 18 %. Compte tenu qu'il pèse encore plus dans le PIB mahorais, la contribution du commerce à la baisse d'activité serait d'un quart également, même si la baisse d'activité y est moins forte que dans la construction (54 %). Ce chiffre masque de fortes disparités entre des commerces non alimentaires et automobile à l'arrêt ou presque et des commerces alimentaires qui poursuivent pour la plupart leur activité pour subvenir aux besoins de la population.

Contribution sectorielle à la baisse d'activité à Mayotte et en France



*hors agroalimentaire

Source : Comptes économiques de Mayotte.

La baisse d'activité dépasse aussi les 50 % dans d'autres branches des services marchands : transport, hébergement-restauration, activités récréatives et culturelles, services à la personne, associations, activités scientifiques et techniques... Leur poids dans l'économie mahoraise est néanmoins très faible, d'où une contribution à la baisse d'activité moindre que celle de la construction et du commerce.

Estimation de la baisse d'activité liée aux mesures d'endiguement à Mayotte

Part dans le PIB	Hypothèse de perte d'activité par rapport à la normale	
	en %	en points de PIB
Agriculture & Industrie agro-alimentaire	5	18
Industrie*	5	37
Construction	5	90
Commerce	8	54
Transport et entreposage	4	59
Hébergement et restauration	1	90
Services aux entreprises	3	51
Autres services marchands	17	4
Services non marchands	52	3
Total	100	18

*hors agroalimentaire

Source : Comptes économiques de Mayotte.

DES DISPOSITIFS D'AIDE LARGEMENT UTILISÉS : 10 000 SALARIÉS AU CHÔMAGE PARTIEL

L'État a mis en place diverses mesures d'accompagnement et de soutien aux entreprises pour faire face à cette crise, telles que l'activité partielle (appelée aussi « chômage partiel »), les prêts garantis par l'État, un fonds de solidarité pour les petites entreprises, etc. Les employeurs ont largement mobilisé le dispositif de chômage partiel pour réduire leurs effectifs : 9 900 salariés appartenant à 1 100 entreprises sont concernés à Mayotte au 28 avril. Le dispositif de chômage partiel vise à limiter au maximum les licenciements.

Toutefois, le confinement se traduit également par un fort ralentissement des embauches ou des renouvellements de contrat. Les entreprises informelles représentent les deux tiers des entreprises à Mayotte et ne sont de fait pas incluses dans ces dispositifs d'aides. Les personnes occupant un emploi informel sont donc victimes pour beaucoup d'une chute de leurs revenus. Ainsi, un dispositif d'aide alimentaire supplémentaire, a été mis en place à Mayotte par le Gouvernement, le Département et d'autres acteurs économiques locaux : 4 000 colis alimentaires ont été distribués dans la commune de Chirongui le 3 avril et 2 millions d'euros de bons alimentaires devraient être attribués entre avril et mai.

UN SECTEUR PUBLIC QUI AMORTIT LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ

Les services principalement non-marchands (administrations publiques, enseignement, santé humaine, action sociale publics ou privés) jouent un rôle d'amortisseur des crises économiques dans les départements d'outre-mer. Avec un poids de 52 % dans l'économie mahoraise contre 22 % au niveau national, ces secteurs principalement non marchands

ne perdraient que 3 % de leur activité par rapport à la normale, contre 35 % dans les secteurs marchands. La prise en compte des services non marchands en comptabilité nationale retient le plus souvent l'hypothèse d'une valorisation par leurs coûts de production, principalement salariaux, ce qui les rend très inertes par nature. Le recul de l'activité y est donc moins marqué, par convention. ■

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ici proviennent d'une approche « production » de l'économie mahoraise : le produit intérieur brut (PIB) est estimé à partir de la somme des valeurs ajoutées des branches qui le composent, augmenté des impôts moins les subventions sur les produits.

L'évaluation des évolutions d'activité liées au confinement est réalisée sur 68 branches. Elle s'appuie sur les évolutions sectorielles évaluées au niveau national par l'Insee, qui ont été confrontées aux caractéristiques départementales (structure de l'économie, décisions des pouvoirs publics propres aux territoires, informations locales) de manière à affiner certaines évaluations. Ces taux d'activité ainsi déterminés sont ensuite agrégés au niveau supérieur en utilisant le poids de la valeur ajoutée de chaque branche dans le PIB mahorais, permettant d'aboutir aux 9 taux d'activité sectoriels publiés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Point de conjoncture national, Insee, 7 mai 2020 ;
- Tableau de bord économique de Mayotte Cerom, janvier 2020 ;
- La hausse du PIB reste aussi vive en 2017 qu'en 2016, Insee, octobre 2019 ;
- Tableau de bord hebdomadaire - Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire au 28 avril 2020, Dares, avril 2020 ;
- Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19, Dares, avril 2020 ;
- De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée, Insee, février 2018 ;
- Les entreprises formelles génèrent 587 millions d'euros de richesse, Insee, novembre 2019 ;

Contacts presse :

Mayotte : 06 39 69 37 17 - jamel.mekkaoui@insee.fr

@InseeOI

#KETSI DAGONI

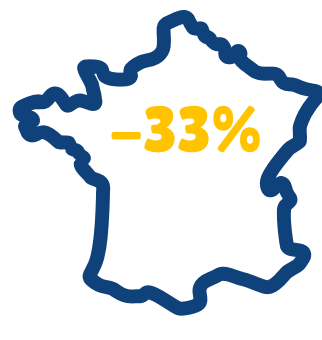


Une baisse d'activité de 18 %

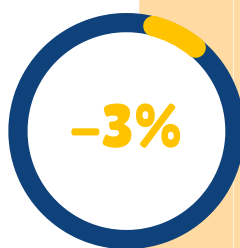


18%
de baisse d'activité
immédiate à Mayotte

En France



Secteur marchand



Secteur non marchand



**10 000 salariés au chômage partiel
(pour les entreprises formelles uniquement)**

**2/3 des entreprises sont informelles à Mayotte :
aides alimentaires déployées**

Des effets économiques de la crise contrastés selon les activités



Construction

-90 %

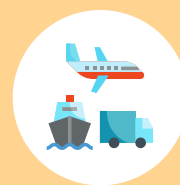
Contribue à un quart de
la baisse d'activité totale



Commerce

-54 %

Contribue à un quart de
la baisse d'activité totale



**Transport et
entreposage**

-59 %



Hotellerie-restauration

-90 %